

RÉPARTITION DE L'APD BRUTE	2022	% DE LA COOP. BI- LATÉRALE	% DE L'APD	DONT AIDE HUMANITAIRE	% AIDE HUMANITAIRE BILATÉRALE	% DE L'APD
Coopération bilatérale brute	356.777.754,47 €	100,00 %	70,66 %	87.624.971,16 €	24,56 %	17,39 %
Programmes et projets mis en œuvre par Lux-Development	123.672.062,76 €	34,66 %	24,49 %	- €	0,00 %	0,00 %
Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux	93.167.188,03 €	26,11 %	18,45 %	38.627.300,00 €	44,08 %	7,65 %
Autres programmes et projets bilatéraux (BI-MAE hors ONG et agences)	20.220.854,16 €	5,67 %	4,00 %	7.048.680,49 €	8,04 %	1,40 %
Coopération mise en œuvre par les ONG	104.672.765,31 €	29,34 %	20,73 %	41.948.990,67 €	47,87 %	8,31 %
dont ONG nationales	78.083.626,10 €	21,89 %	15,46 %	19.799.849,41 €	22,60 %	3,92 %
dont ONG internationales	24.887.260,90 €	6,98 %	4,93 %	21.994.916,00 €	25,10 %	4,36 %
dont ONG basées dans un pays en développement	1.701.878,31 €	0,48 %	0,34 %	154.225,26 €	0,18 %	0,03 %
Appui aux programmes	4.003.034,50 €	1,12 %	0,79 %	-	0,00 %	0,00 %
Autres	11.041.849,71 €	3,09 %	2,19 %	-0,00 €	0,00 %	0,00 %